

SÉANCE DU 26 JUIN 1910

PRÉSIDENCE DE M. DE LOË.

La séance est ouverte à 8 1/2 heures.

Dépouillement du scrutin pour la nomination d'un membre effectif.

— M^{me} la baronne Goethals, à Bruxelles, est proclamée membre effectif de la Société.

OUVRAGES PRÉSENTÉS : *Le service des fouilles de l'État, sa mission et son fonctionnement*, par M. le baron A. de Loë, membre effectif.

Fouilles du tertre d'Athus, par le même.

Quelles sont les dispositions à prendre en vue de la répression du vagabondage et de la mendicité, en se plaçant au point de vue de la tendance criminaliste moderne? Quelles règles doivent être adoptées pour l'organisation de maisons de travail pour mendiants et vagabonds? Rapport présenté au VIII^e Congrès pénitentiaire international de Washington (1910), par M. L. Vervaeck, membre effectif.

Le Chinois, régime, hygiène, mentalité, par M. A. Spruyt.

A plan for the study of man, par M. A. Mac Donald.

La antigüedad de la sífilis en el Perú, par M. J.-C. Tello.

Bulletin de l'Académie royale de médecine de Belgique, 1910, n^o 4.

Académie royale de Belgique. Bulletin de la Classe des sciences, 1910, n^{os} 3 et 4.

Académie royale de Belgique. Bulletin de la Classe des lettres et des sciences morales et politiques et de la Classe des beaux-arts, 1910, n^{os} 3 et 4.

Annuaire de la Société d'archéologie de Bruxelles, 1910.

Bulletin de la Société belge de géologie, de paléontologie et d'hydrologie, Procès-verbaux, 1910, n^{os} 4 et 5.

Chronique archéologique du Pays de Liège, 1910, n^o 5.

Revue de l'École d'anthropologie de Paris, 1910, n° 5. — P.-G. Mahoudeau, Le périple d'Hannan. — Capitan, Les sacrifices humains et l'anthropophagie rituelle dans l'Amérique ancienne.

Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris, 1909, n° 3. — M. Baudouin, La luxation congénitale de la hanche au point de vue anthropologique. — Dr Deyrolle, Les Haouanet de Tunisie. — Flamand et Laquière, Idoles à tête de chouette. — Nippgen, La langue primitive des Lapons. — Atgier, Les Touareg à Paris. — Wiazemsky, Les Slaves orientaux.

Bulletin de la Société d'anthropologie de Lyon, 1909. — Chantre, Le Dr E. Hamy, sa vie et ses travaux (1842-1908). — Deniker, Découverte de deux squelettes néanderthaloïdes dans le bassin de la Dordogne. — Dr Regnault, La syphilis est-elle représentée sur les terres cuites grecques de Smyrne. — G. Elliot Smith, La prétendue découverte de la syphilis chez les Égyptiens préhistoriques.

Bulletin de la Société dauphinoise d'ethnologie et d'anthropologie, 1908, n° 3 et 4. — V. Piraud, La momie de singe du Muséum d'histoire naturelle de Grenoble.

Glasnik zemaljskog Muzeja in Bosni i Hercegovini, 1910, n° 1.

Archivio per l'antropologia e la etnologia, 1909, n° 3 et 4. — G.-L. Sera, Nuove osservazioni ed induzioni sul cranio di Gibraltar. — G. Patiri, Le corna emblematiche in uso sin dall'età paleolitica.

Smithsonian Institution. Bureau of American ethnology. Bulletin 48. — D.-I. Bushnell, The Choctaw of Bayou Lacomb St. Tammany parish Louisiana.

Science of man. Journal of the Royal anthropological Society of Australasia. — Vol. XI, n° 12, avril 1910.

Des remerciements sont votés aux donateurs.

COMMUNICATION DE MM. DE PUYDT, HAMAL ET SERVAIS.

FONDS DE CABANES DE LA HESBAYE.

JENEFFE, DOMMARTIN ET OUDOUMONT.

Le compte rendu des fouilles exécutées dans des fonds de cabanes de ces trois localités est exposé par M. De Puydt.

Outre le mobilier ordinairement rencontré dans les fonds de cabanes de la Hesbaye, les fouilles ont fourni quelques pièces tout

à fait remarquables, sur lesquelles M. De Puydt attire spécialement l'attention. Au cours des recherches, les constatations suivantes ont été faites :

La croûte d'un fragment de silex portait un dessin intentionnel formé d'une suite de lignes incisées.

Certaines poteries avec des dessins en creux montraient dans les creux des incrustations d'une substance colorante rouge.

Dans l'une des fosses de l'agglomération d'Oudoumont, on a recueilli une grande quantité de grain néolithique, permettant une étude scientifique d'un haut intérêt. Cette étude a été faite notamment par M. Gravis, professeur à l'Université de Liège, qui a joint une note au travail de MM. De Puydt, Hamal et Servais.

Des poteries recueillies à Jeneffe offrent comme décors des empreintes d'ouvrages de vannerie.

Un fragment de poterie recueilli à Jeneffe montre comme ornementation un dessin obtenu par l'empreinte d'une étoffe tissée.

Le travail de MM. De Puydt, Hamal et Servais, accompagné de nombreuses planches, est imprimé dans les *Mémoires* (voir *Mémoire n° II* de 1910).

DISCUSSION.

M. LE PRÉSIDENT, tout en félicitant M. De Puydt et ses collaborateurs de leur intéressante et savante communication, fait ressortir les faits nouveaux et importants qui se dégagent du résultat des fouilles de ces fonds de cabanes et qui contribueront probablement à dater ceux-ci.

M. DE PUYDT ajoute, à ce point de vue spécial, que les fonds de cabanes lui paraissent toujours être antérieurs aux gisements néolithiques à haches polies en silex rencontrés à la surface du sol de la Hesbaye.

PRÉSENTATION DE PIÈCES.

M. DE PUYDT présente quelques pièces intéressantes trouvées au cours de diverses fouilles.

1° Espèce d'herminette en basalte, trouvée commune de Fairon-Comblain, rive gauche de l'Ourthe. Son type paraît se rapprocher de l'industrie du peuple dit des fonds de cabanes. Longueur : 23 centimètres ;

2° Arme en silex, mesurant 21 centimètres, trouvée au lieu dit

Prieuré, commune de Muno, province de Luxembourg. Cette pièce, bien que rappelant, par sa facture, le Solutréen, paraît être une pointe de lance néolithique. Elle a de l'analogie avec le célèbre silex d'origine étrangère trouvé à Spiennes et reproduit planche 67, n° 3, du Compte rendu du Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistorique, session de Bruxelles, 1872;

3° Deux nucléus des fonds de cabanes de Dommartin appointés et appropriés de telle façon que, tenus à la main, on ne peut manquer de penser aux poignards de Binche dont la Société d'anthropologie a bien voulu s'occuper.

M. HAMAL montre les principaux types de silex qu'il a trouvés dans ses fouilles de Zonhoven. Ces pièces ont été décrites par MM. Hamal et Servais dans les comptes rendus de la session de Liège de la Fédération des Sociétés d'histoire et d'archéologie.

M. LE PRÉSIDENT remercie MM. De Puydt et Hamal.

COMMUNICATION DE MM. DE LOË ET HUART-DE LOË.
EXPLORATION DE TOMBES FRANQUES A HOUDRIGNY (PROVINCE
DE LUXEMBOURG).

Au mois d'avril 1907, M. Blanchard, de Saint-Mard, en ouvrant une carrière dans un champ lui appartenant, situé à 1,250 mètres sud-est du village d'Houdrigny, au lieu dit *Rosières*, mit au jour huit tombes franques pourvues de mobiliers.

Les restes humains et les objets qui les accompagnaient furent aussitôt dispersés.

M. A. Verhulst, directeur de l'École moyenne de Virton, recueillit quelques ossements; M. Moutarde, horloger-bijoutier à Virton, sauva une urne, une fibule, une boucle, un grain de collier, une sorte de poinçon en fer et des ossements; enfin, M. Gillardin, menuisier à Saint-Mard, eut des poteries et une belle fibule en bronze ciselé du type dit à *rayons* ⁽¹⁾.

M. l'abbé Ch. Dubois, professeur au Collège Saint-Joseph, à Virton, nous ayant engagé à pratiquer des recherches des deux

(1) Pour renseignements sur ces premières trouvailles, voir l'intéressante note publiée par M. l'abbé C. Dubois dans les *Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles*, t. XXII, 1908, p. 247.

côtés de la carrière, où l'existence d'autres sépultures était probable, et M. Verhulst ayant eu la bonté de s'assurer pour nous de l'autorisation de fouilles, nous avons fait, en mai 1908, l'exploration méthodique des environs immédiats de l'excavation.

Ces recherches ont amené la découverte de cinq nouvelles tombes.

FOUILLES.

Le champ de repos occupe un plateau assez élevé où précédemment déjà on aurait trouvé, en labourant, des ossements humains et des fers de lance.

D'après M. Eugène Haverland, l'appellation véritable de ce plateau serait *Au-dessus-de-la-Chavée* ⁽¹⁾, le nom de *Rosières* s'appliquant plutôt aux fonds, prairies et ruisseau qui existent vers l'est.

Les sépultures que nous avons explorées présentaient les caractères suivants :

Tombe n° 1.

Profondeur, 0^m50. Entièrement saccagée. Quelques ossements en fort mauvais état de conservation (seules pièces utilisables : un fémur et un tibia). Pas de trace de mobilier.

Tombe n° 2.

Longueur, 1^m70; largeur, 0^m60; profondeur, 0^m50. Ossements en très mauvais état (tête inclinée à gauche). Un petit scramasax et un petit couteau le long du fémur droit. Une boucle de ceinturon avec plaque et contre-plaque en fer, ornées de têtes de clous en bronze, entre les jambes, vers le genou gauche. Entre les tibias et non loin des genoux, un vase en terre rouge sans ornements.

Tombe n° 3.

Longueur, 2 mètres; largeur, 0^m60; profondeur, 0^m50. Ossements relativement bien conservés, sauf le crâne (pièces utilisables : les deux humérus, un radius, les deux fémurs et un tibia). Aux pieds, une petite urne en terre à couverture noire, biconique, avec ornements faits à la roulette.

(1) Chemin creux fortement raviné (*Cava via*) qui se trouve à une petite distance vers le sud-ouest et qui vient de Bânières.

Tombe n° 4.

Entièrement saccagée. Nous n'y avons plus retrouvé que quelques morceaux de crâne, quelques fragments de fémurs et de bassin, une petite plaque carrée à tenons, en bronze, et une autre, en fer, avec clous d'ornement en bronze.

Tombe n° 5.

Entièrement saccagée. Ossements en mauvais état (seules pièces utilisables : un crâne incomplet, un maxillaire inférieur, un fémur et un tibia). Recueilli, de-ci de-là, les fragments d'un vase en terre à couverture noire décoré de dessins faits à la roulette, trois boutons d'ornement en bronze, une bague de même métal avec chaton orné d'une petite croix gravée et des grains de collier en ambre brut et en pâte de verre. Le tout à la profondeur de 0^m40 et sur une longueur d'environ 2^m50.

*
* *

Toutes ces sépultures étaient en *terre libre*, c'est-à-dire sans revêtement ni encadrement de pierres. Les corps présentaient l'orientation habituelle ouest-est, les pieds vers l'est. Nous n'y avons pas observé de trace de cercueil.

Pour autant qu'il soit possible de se prononcer sur un nombre aussi limité d'objets, nous dirons que le cimetière franc d'Houdrigny ne nous paraît guère devoir remonter au delà du VII^e siècle.

RESTES HUMAINS.

TOMBE I. — Cette tombe n'a fourni qu'un fémur et un tibia.

Fémur gauche : longueur, 422 millimètres. L'indice de platymérie ne peut être mesuré.

Tibia gauche : surface de l'os très corrodée; longueur approximative, 393 millimètres; l'indice de platycnémie ne peut être mesuré.

TOMBE III. — On a recueilli dans cette tombe deux paires de fémurs, un tibia droit, un humérus droit et un gauche, un radius.

Fémur A gauche : rudiment de troisième trochanter; ligne àpre très marquée; longueur oblique (en position de la station debout),

483 millimètres; diamètre antéro-postérieur, 25 millimètres; diamètre transversal, 32 millimètres; indice de platymérie, 78,12; tête fémorale : hauteur, 47 millimètres; diamètre transversal, 46 millimètres.

Fémur A droit : paraît avoir appartenu au même sujet que le fémur gauche ci-dessus décrit; les extrémités sont altérées; il présente les mêmes caractères descriptifs que le fémur gauche.

Fémur B gauche : absence du grand trochanter; extrémité inférieure endommagée; ligne âpre assez accentuée; longueur oblique, 426 millimètres; diamètre antéro-postérieur, 23 millimètres; diamètre transversal, 30 millimètres; indice de platymérie, 76,66.

Fémur B droit : absence du grand trochanter; extrémité inférieure altérée; ligne âpre assez marquée; longueur oblique, 421 millimètres; diamètre antéro-postérieur, 22 millimètres; diamètre transversal, 30 millimètres; indice de platymérie, 73,33.

Tibia droit : longueur, 396 millimètres; diamètre antéro-postérieur, 31 millimètres; diamètre transversal, 23 millimètres; indice de platycnémie, 74,11.

Humérus gauche : Le Dr Houzé ne considère pas les deux humérus trouvés dans cette tombe comme ayant appartenu au même sujet. Cet humérus gauche, plus volumineux et plus lourd, mieux conservé, mesure 332 millimètres.

Humérus droit : est trop altéré pour que l'on puisse le mesurer.

Radius : longueur, 250 millimètres.

TOMBE V. — On y a recueilli un fémur, un tibia et un fragment de crâne.

Fémur droit : grand trochanter détruit et extrémité inférieure endommagée; surface corrodée; impossibilité d'évaluer l'indice de platymérie; longueur oblique, 422 millimètres.

Tibia gauche : longueur, 350 millimètres; diamètre antéro-postérieur, 30 millimètres; diamètre transversal, 23 millimètres; indice de platycnémie, 76,66.

Crâne. — Il ne reste que la partie antérieure, comprenant la face, le frontal, la partie antérieure des pariétaux et le maxillaire inférieur.

Le bord supérieur de l'orbite est mince; la glabelle, modérément accusée.

Les mesures prises sont : le diamètre frontal minimum, 92 millimètres; la hauteur naso-alvéolaire, 72 millimètres; la largeur bizygomatique maxima, 112 millimètres (?); la hauteur de l'orbite, 37 millimètres, et la largeur, 40 millimètres, donnant un indice orbitaire de 92,50; la hauteur naso-spinale, 45 millimètres, et la largeur maxima de l'ouverture nasale, donnant un indice nasal mésorrhinien à 51,11.

Au maxillaire supérieur, les alvéoles sont intactes, mais les dents sont tombées *post mortem*, sauf la deuxième molaire gauche dont les tubercules sont effacés par l'usure.

La suture coronale, presque effacée au bregma, est en voie de synostose; elle est assez compliquée sur les parties latérales. La suture sagittale de même est à peu près soudée dans le voisinage du bregma.

Bien que les diamètres antéro-postérieur et transverse maximum ne puissent être relevés, l'ensemble du fragment qui reste donne l'impression d'un crâne allongé.

Maxillaire inférieur. — Les branches montantes manquent, mais l'apophyse coronoïde droite est conservée.

Les dents qui restent, troisième molaire droite, deux prémolaires, les deux canines et les deux incisives latérales, présentent une usure considérable; la troisième molaire gauche est tombée *post mortem*.

Le menton est très saillant; la région symphysaire est de forme triangulaire; les apophyses géni sont à peine marquées.

L'ensemble de la mâchoire présente des caractères sexuels féminins très nets.

*
* *

Nous adressons à M. le Dr Houzé nos remerciements les plus sincères pour l'extrême obligeance qu'il a eue de nous guider dans l'étude des ossements humains d'Houdrigny.

Des remerciements sont votés à MM. de Loë et Huart-de Loë.

La séance est levée à 10 heures.
